



Province de Québec

## **AVIS PUBLIC**

### **DÉROGATION MINEURE**

**AVIS PUBLIC** est par la présente donné par la soussignée que lors de la tenue de l'assemblée ordinaire du Conseil municipal qui aura lieu le mardi **7 avril 2015 à 19h00** au 23 rue King à Huntingdon, le Conseil prendra une décision relativement à une demande de dérogation mineure au règlement de zonage numéro 512.

SITE : 13, rue Des Anciens-Combattants  
LOT : 3 229 362

Ladite dérogation mineure aura pour effet d'autoriser l'emplacement de la maison à une distance de 3.4m dans la cour latérale nord-ouest de la propriété au lieu de 3.9m et à 7.30m dans la cour arrière au lieu de 7.5m tel que prescrit au règlement de zonage numéro 512.

De plus, vu le manque d'espace sur l'emplacement, deux (2) cases de stationnement sur neuf (9) cases au total, seront aménagées dans la cour avant au lieu d'être aménagées dans les cours latérales ou arrière tel que prescrit au règlement de zonage 512.

Toute personne intéressée peut se faire entendre du conseil lors de la séance mentionnée ci-dessus au moment de l'étude de ce dossier.

Donné à Huntingdon, ce 18 mars 2015.

Denyse Jeanneau  
Greffière

---